RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 27 septembre 2020

COVID-19 : Reprise des cours au lycée Memona Hintermann Afféjee

Mise en place de la continuité pédagogique pour les élèves de 5 classes maintenus à domicile

Suivant les préconisations l'ARS après analyse des résultats de la campagne de dépistage menée vendredi 25 auprès de l'ensemble des élèves et personnels du lycée Mémona Hintermann Afféjee, la reprise des cours s'effectuera le lundi 28 septembre 2020.

Sur les 933 tests réalisés, 37 ont donné un résultat positif au Covid-19 (soit 4 % des cas analysés).

Au total, depuis le premier cas identifié en début de semaine dernière, 60 cas d'élèves Covid positif ont été identifiés. Un seul personnel a également été testé positif au coronavirus.

87 % de ces cas sont concentrés dans 5 classes de l'établissement. En conséquence, seront maintenus à domicile, avec mise en place du dispositif de continuité pédagogique, les 140 élèves de 5 classes considérés comme cas contacts de 52 élèves Covid positif.

Les 8 élèves positifs au coronavirus repérés dans 7 autres classes du lycée ont également été contactés pour un maintien à domicile et pour réalisation de leur traçage. Leur nombre dans chacune des classes étant inférieur à 3, seuls ces élèves sont concernés par la septaine.

La continuité pédagogique

La continuité pédagogique est activée dès qu'un élève est maintenu à domicile. Elle repose sur un lien social établi par l'équipe enseignante avec l'élève et sa famille, le groupe ou la classe, selon la situation rencontrée, et sur la mise à disposition de ressources et d'activités pédagogiques afin d'assurer un rythme d'acquisition similaire aux élèves qui seraient en

Contact presse
Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9

présentiel. Pour les lycées, les outils numériques utilisés sont principalement les espaces numériques de travail et les classes virtuelles.

Les inspecteurs de l'académie ont élaboré pour les communautés éducatives un protocole détaillant les différentes étapes à mettre en œuvre pour assurer la continuité pédagogique la plus efficiente possible.

Pour des groupes d'élèves ou des classes en septaine :

- L'enseignement s'effectue à distance durant la période. Les cours et le travail à faire à la maison sont déposés par les enseignants sur l'espace Pronote et/ou Moodle pour les élèves connectés ou sur support papier pour les autres avec un contact effectif par téléphone au moins une fois par semaine par le personnel référent Covid-19.

- Les enseignants, sur les heures d'emploi du temps, réalisent des classes virtuelles avec les élèves, (selon les cas – modalité établissement).

- L'enseignant fait l'appel et les élèves sont invités à suivre le cours. En cas de non présentation lors de la visioconférence, l'élève est noté absent. Les absences doivent être justifiées.

- Au moins une fois par semaine, il y a un contact téléphonique avec chaque élève afin de mettre en place, en coordination pédagogique, une remédiation d'après son retour sur ses difficultés rencontrées.

- Une fois l'autorisation de reprise donnée par l'ARS, l'élève peut revenir en classe.

Tous mobilisés

- Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école, au collège ou au lycée, en cas de fièvre (38°C ou plus), ou en cas d'apparition brutale de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Ils s'engagent à fournir un masque à leurs enfants collégiens et lycéens.
- Les personnels ne doivent pas venir sur leur lieu de travail en cas de fièvre ou de symptômes évoquant le Covid-19. Ils portent un masque pendant toute la journée, dans les espaces clos comme à l'extérieur.
- Les accompagnateurs et les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

Contact presse
Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9